
962 Décret du 30 avril 2009 portant assentiment à l'Accord instituant la Conférence européenne de Biologie moléculaire et annexe, fait à Genève le 13 février 1963 et à l'Accord instituant le Laboratoire européen de Biologie moléculaire et annexe, fait à Genève le 10 mai 1973

(Moniteur n° 317 du 18 septembre 2009 p. 62937)

Projet de décret n° 677 (2008-2009)

Discussion et adoption : séance du 28 avril 2009, CRI n°17 (2008-2009)

MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

F. 2009 — 3256

[C – 2009/29498]

30 AVRIL 2009. — Décret portant assentiment à l'Accord instituant la Conférence européenne de Biologie moléculaire et annexe, fait à Genève le 13 février 1963 et à l'Accord instituant le Laboratoire européen de Biologie moléculaire et annexe, fait à Genève le 10 mai 1973

Le Parlement de la Communauté française a adopté et Nous, Gouvernement, sanctionnons ce qui suit :

Article 1^{er}. L'Accord instituant la Conférence européenne de Biologie moléculaire et annexe, fait à Genève le 13 février 1963, sortira son plein et entier effet.

Art. 2. l'Accord instituant le Laboratoire européen de Biologie moléculaire et annexe, fait à Genève le 10 mai 1973 sortira son plein et entier effet.

Promulguons le présent décret, ordonnons qu'il soit publié au *Moniteur belge*.

Bruxelles, le 30 avril 2009.

Le Ministre-Président du Gouvernement de la Communauté française,
R. DEMOTTE

La Vice-Présidente
et Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et des Relations internationales,
Mme M.-D. SIMONET

Le Vice-Président et Ministre du Budget, des Finances, de la Fonction publique et des Sports,
M. DAERDEN

Le Ministre de l'Enseignement obligatoire,
Ch. DUPONT

La Ministre de la Culture et de l'Audiovisuel,
Mme F. LAANAN

La Ministre de l'Enfance, de l'Aide à la Jeunesse et de la Santé,
Mme C. FONCK

Le Ministre de la Jeunesse et de l'Enseignement de Promotion sociale,
M. TARABELLA

—————
Note

Session 2008-2009.

Documents du Parlement : Projet de décret, n° 677-1. — Rapport, n° 677-2 — Comptes-rendus intégraux. Discussion.
Séance du 27 avril 2009. Adoption. Séance du 28 avril 2009.

—————